

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Question n° 37

Objet : BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2021 DE LA CA VAL PARISIS.

L'an deux mille vingt-deux

Le 11 avril, à 20 heures 00

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 5 avril 2022, s'est réuni à Pierrelaye - 95 480 – Salle Polyvalente, 10, rue des Jardins, en séance publique (retransmission en direct via le site internet de la CA Val Parisis), sous la présidence de Yannick BOËDEC.

Etaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Florence PORTELLI, Bernard JAMET, Jean-Christophe POULET, Marie-José BEAULANDE, Pascal SEIGNÉ, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Jean-Noël CARPENTIER, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, vice-Présidents,

Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Benoît BLANCHARD, Daniel PORTIER, Gilles GASSENBACH, Jean AUBIN, Nicole LANASPRE, Jacqueline HUCHIN, Johann ROS, Pierre LE BEL, Monique BAQUIN, Joëlle DUPUY, Françoise GONZALEZ, Marc SCHWEITZER, Evelyne LARGENTON, Annie TOUSSAINT, Marie-Françoise JOLLY, Françoise NORDMANN, Marie-Pierre JEZEQUEL, Marie-Evelyne CHRISTIN, Jean-François DUPLAND, Jean-Michel DETAVERNIER, Laurent GORZA, Didier LEDEUR, Nadine PORCHEZ, Henri FERNANDEZ, Laurence TROUZIER-EVÊQUE, Jean-Charles RAMBOUR, Carole CAUZARD, Sylvia CERIANI, Gilbert AH-YU, Zouina MENNAD, Laetitia BOISSEAU-STAL, Grégoire DUBLINEAU, Fatima MOUSSI, Carole FAIDHERBE, Stéphane ROUSSAKOVSKY, Stéphane LARTIGUE, Pascal LAUGARO, Aline ROGER, Eric BOSC, Frédéric PURGAL, Céline CABOT, Franck GAILLARD, Sabrina FORTUNATO, Cécile RILHAC, Miloud GOUAL, Arnaud LARMURIER, Xavier DUBOURG, Youcef KHINACHE, Saliha DAHMANI, Célia JACQUET-LÉGER, Carole CHESNEAU, Camille CARON, Modeste MARQUES, Nicolas PONCHEL, Nicolas KOWBASIUK, Sophie FERREIRA, Lucie MICCOLI, Sarah NEROZZI-BANFI, Tom MORISSE, Paul MAUGIS, Conseillers Communautaires,

Etaient absents et représentés :

Bernard TAILLY par Yannick BOËDEC,
Marie-Christine CAVECCHI par Xavier MELKI,
Maryse MENEY par Grégoire DUBLINEAU,
Nathalie BAUDOIN – CUSSET par Gilbert AH-YU,
Bernard LE DUS par Marie-José BEAULANDE,
Etiennette LE BÉCHEC PAR Patrick BOULLÉ,
Christine MATTEI par Camille CARON,
Nathalie CAPBLANC par Bernard JAMET,
Thomas COTTINET par Carole CAUZARD,
Nathalie JOLLY par Philippe AUDEBERT,
Darine BOUADIS par Françoise NORDMANN,

Secrétaire de Séance : Arnaud LARMURIER

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20 heures 05

Nombre de membres en exercice : 87
 Nombre de présents : 76
 Nombre de pouvoirs : 11
 Nombre de votants : 87

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-37,
 Vu les statuts de la communauté d'agglomération Val Parisis, notamment l'article II/C/7,
 définissant le contenu de la compétence « opérations d'aménagement »,
 Considérant l'obligation d'effectuer le bilan annuel des acquisitions et cessions réalisées par
 l'EPCI,

Considérant le bilan des acquisitions et cessions de la CA Val Parisis établi pour l'exercice
 2021,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement, environnement et tourisme du 9 mars
 2022,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 22 mars 2022,

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions de la CA Val Parisis pour l'exercice 2021
 établit comme suit :

ACQUISITIONS – BUDGET PRINCIPAL

DATE DE SIGNATURE	DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR	PRIX
31/12/2020	Terrain nu et libre de 2 295 m ²	Cadastre : section BO6 et BO8	Lieudit "Boissy Nord" à SAINT LEU LA FORET	Etat	CA VAL PARISIS	13 275,00 €
19/11/2021	Terrain d'une superficie de 00ha 61a 38ca	Cadastre : section BE405 - BE615 - BE616	Lieudit "Les bois de Boissy" à TAVERNY	Commune de Taverny	CA VAL PARISIS	1,00 €
						13 276,00 €

CESSIONS - BUDGET PRINCIPAL

DATE DE SIGNATURE	DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR	PRIX
18/02/2021	Ensemble immobilier (bâtiment, places de stationnement extérieures et places de stationnement en sous- sol) - Centre Technique d'Ermont	Cadastre : section AP N°585	Rue du Centre technique à ERMONT	CA VAL PARISIS	Commune d'Ermont	810 000,00 €
						810 000,00 €

CESSIONS – BUDGET ANNEXE ZAC DES EPINEAUX

DATE DE SIGNATURE	DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR	PRIX (EN HT)
07/04/2021	Terrain à bâtir d'une superficie de 6 800 m ² constituant le lot H3	Cadastre : section B1121	Avenue Roland MORENO à FREPILLON	CA VAL PARISIS	BERTRAND 95	680 000,00 €
						680 000,00 €

ACQUISITIONS - BUDGET ANNEXE ZAC ERMONT EAUBONNE

DATE DE SIGNATURE	DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR	PRIX
18/02/2021	Parcelle de terre d'une superficie de 374 m ²	Cadastre : section AI 733	Rue des Bornes à ERMONT	Commune d'ERMONT	CA VAL PARISIS	112 200,00 €
						112 200,00 €

INDIQUE que ce bilan sera annexé au compte administratif 2021 de la CA Val Parisis.

Fait ce jour à Pierrelaye.

Pour extrait conforme,

Par délégation du Président,
Le Directeur général des services,



Guilhem PELLET

« Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

- date de sa publication

- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Parisis, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai »

